

Parc des Volcans d'Auvergne

France

Code voyage : FRAGP0003

Randonnée guidée

7 jours • 6 nuits • Rien à porter • Niveau : 3/5



Le Parc Naturel des Volcans d'Auvergne est composé de quatre principaux massifs volcaniques, d'âges et de formations différents, qui lui confèrent sa diversité. La Chaîne des Puys, alignement de 80 jeunes volcans - le dernier n'a que 8500 ans -, aux cônes de scories, aux dômes ou maars avec quelques très beaux lacs de cratère. Le massif du Sancy et des Mont-Dore, stratovolcan aux multiples bouches éruptives, au relief beaucoup plus aigu et point culminant du Massif central. Le plateau du Cézallier, aux immenses coulées basaltiques fluides d'environ cinq millions d'années. C'est la partie la moins connue de l'Auvergne parce que difficile d'accès et très peu peuplée, un territoire de pâturages d'estive pour les troupeaux. Mais le paysage y est fascinant... on pourrait se croire en Mongolie ! Enfin le Cantal, montagne et département, le plus vaste ensemble volcanique d'Europe, une magnifique montagne avec du relief et une authenticité rare.

Points forts

- Sanctuaire de la nature, un véritable océan de volcans parsemés de lacs aux eaux limpides, aux couleurs d'émeraude ou de saphir.
- Une approche du volcanisme en général, l'Auvergne possédant tous les types connus, mêmes s'ils sont en sommeil !
- La traversée intégrale du Parc Naturel des Volcans d'Auvergne du nord au sud.
- Un grand voyage dépaysant, loin de la foule, mais au cœur de la France.

52 rue du Tortolon 38112 Autrans-Méaudre en Vercors • Tél. : +33 (0) 4 76 95 23 00 • Fax : +33 (0) 4 76 95 24 78
Site internet : www.grandangle.fr • Blog : blog.grandangle.fr • E-mail : info@grandangle.fr

PROGRAMME

J1 • Clermont-Ferrand - Le Cheix - Orcines

Rendez-vous à 16h45 à la gare SNCF de Clermont-Ferrand. Court transfert en bus de ville jusqu'à Royat. Départ à pied vers Le Cheix par le bois de Villars.

2h de marche, +370 m, -20m, 6km.

Diner et nuit en hôtel à Orcines, au pied du Puy de Dôme.

J2 • Puy de Pariou - Puy de Dome - Col de Ceysat

Montée vers le Puy de Pariou au cratère parfait - c'est lui qui a servi de décor pour les eaux de Volvic - et le Puy de Dôme, sommet emblématique de la chaîne des Puys. Le panorama y est exceptionnel par beau temps ! On peut également y visiter les vestiges du temple de Mercure, ainsi qu'une exposition permanente sur le volcanisme en Auvergne. Descente par l'ancien chemin muletier et le col de Ceysat vers le village de Laschamps.

5 à 6h de marche, +760 m, -575 m, 15km.

Diner et nuit en gîte.

J3 • Au cœur de la Chaîne des Puys

Traversée du cœur de la chaîne des Puys vers le château de Montlosier, siège du Parc Naturel des Volcans. Randonnée sur les puys jumeaux de la Vache et de Lassolas, volcans typiques de type Strombolien. Ensuite, itinéraire par le Puy de l'Enfer vers le lac Servière, magnifique lac de cratère au cœur d'une nature préservée.

6h30 à 7h30 de marche, +665 m, -400 m, 24km.

Diner et nuit en gîte, près du lac Servière.

J4 • Puy de l'Ouire - Puy de l'Aiguiller - Col et lac du Guéry

Montée vers le Puy de l'Ouire et le Puy de l'Aiguiller. Accès au col et lac du Guéry, site unique en Europe, entre lac, sommets du Sancy à l'horizon et splendides necks volcaniques, les roches "Tuilière" et "Sanadoire". Traversée du plateau du Guéry vers les Montilles, superbe point d'observation sur le massif de Sancy et la vallée glaciaire du Mont Dore. Descente au Mont Dore.

5 à 6h de marche, +605 m, -780 m, 17km.

Diner et nuit en gîte à Mont Dore.

J5 • Les Crêtes du Puy de l'Angle et les cascades

Magnifique randonnée en boucle par le circuit des cascades, s'élevant à 1738 m en haut du Puy de l'Angle. En chemin, découverte de 3 cascades : la grande Cascade, les cascades du Rossignolet et du Queureuilh et parcours sur les crêtes en montagnes russes puys de l'Angle, de Barbier, de la Monne et de la Tache, belles vues sur le massif du Sancy.

5h30 à 6h30 de marche, +890 m, -890 m, 17km.

Diner et nuit en gîte.

J6 • Sancy Ouest – Puy de Sancy – Vallée de la Fontaine Salée

Montée vers le Capucin, puis par le puy de Cliergue et la Tour Carrée permettant d'accéder au sommet du puy de Sancy, point culminant du Massif central perché à 1886 m d'altitude. Descente vers la vallée de la Fontaine Salée, lieu de prédilection des mouflons sur le massif. C'est une immense vallée herbeuse dominée par la face sud du puy de Sancy. Étape à Chareire.

5h30 à 6h30 de marche, + 950 m, - 800 m, 19km.

Diner et nuit en gîte, à Chareire.

J7 • Lac Pavin - Puy de Pertuyzat - Besse

Court transfert au départ de Chareire pour effectuer le tour du très beau lac de cratère du Pavin dominé par le puy de Montchal. Descente par le Puy de Pertuyzat vers le village de Besse-en-Chandesse, village aux ruelles pavées et aux maisons médiévales très bien conservées. Fin de la randonnée à Besse à 14h, départ de Besse en bus à 14h30 pour dispersion vers 15h30 à la gare SNCF de Clermont-Ferrand.

2h30 à 3h de marche, +220 m, -350 m.

Itinéraire

Nous pouvons être amenés à modifier l'itinéraire indiqué : soit au niveau de l'organisation (problème de surcharge des hébergements, dédoublement des groupes, modification de l'état du terrain, éboulements, sentiers dégradés, etc.), soit directement du fait du guide (météo, niveau du groupe, etc.). Ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et pour un meilleur confort !

QUELQUES PRÉCISIONS

Attention ! Toutes les informations données, et qui ne correspondent pas à des prestations comprises dans le prix, doivent être vérifiées et n'engagent pas la responsabilité de Grand Angle.

Niveau 3/5

Étapes de 15 à 25 km par jour, 5 à 7 heures de marche sur sentiers sans difficultés techniques même si certaines étapes sont longues. Sentiers de montagne bien marqués, pistes forestières, très peu de routes le relief en début du séjour étant moins marqué sur la Chaîne des Puys qu'en fin de circuit sur le massif du Sancy.

Dénivellations à la montée de 400 à 950 mètres par jour.

Transport des bagages

Rien à porter : vous ne portez qu'un petit sac à dos avec le pique-nique et vos affaires de la journée. Vous retrouvez vos bagages tous les soirs à l'étape.

Groupe

De 4 à 15 participants.

Durée

7 jours / 6 nuits

Encadrement

Par un accompagnateur en montagne diplômé d'État.

Confort

► Hébergement

Gîtes d'étape confortables en petits dortoirs de 4 à 10 personnes et/ou petit hôtel en chambres collectives de 2 à 6 personnes.

► Restauration

Dîner et petit-déjeuner au gîte ou au restaurant ; pique-nique tiré du sac à midi.

Rendez-vous / Dispersion

► Rendez-vous

Le J1, un dimanche, à 16h45 à la gare SNCF de Clermont-Ferrand.

► Dispersion

Le J7, vers 15h30 à la gare SNCF de Clermont-Ferrand après un transfert depuis Besse.

Convocation

Vous recevrez environ deux semaines avant votre départ, une convocation précisant l'heure et le lieu du rendez-vous, le nom et les coordonnées du guide ainsi que l'adresse du premier hébergement.

Si vous souhaitez arriver la veille ou prolonger votre séjour

Nous vous proposons :

À Besse : Hôtel *** La Petite Ferme : www.auberge-petite-ferme.com

Hôtel Restaurant Spa le Clos** : www.hotel-le-clos.fr

À Clermont-Ferrand : Hôtel *** Albert Elisabeth <http://www.hotel-albertelisabeth.com>

Période de départ

Séjour du dimanche au samedi. Départ de mi-juin à mi-septembre.

► Les prix comprennent

- L'hébergement
- Les repas du dîner du J1 au pique-nique du J7
- L'encadrement
- Le transport des bagages
- Les taxes de séjours
- Le retour en bus de Besse à Clermont-Ferrand

► Les prix ne comprennent pas

- Les boissons et dépenses personnelles
- Les visites éventuelles
- Les assurances
- Les frais d'inscription
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « Les prix comprennent »

Assurances

Vous pouvez souscrire, par l'intermédiaire de GRAND ANGLE, une assistance rapatriement, une assurance annulation seule, une assurance multirisque ou une assurance complémentaire CB : assurances facultatives.

1/ L'assistance rapatriement, contrat n°4310 comprend les frais de recherche et de secours, une assurance "frais médicaux" et une assistance rapatriement.

2/ L'assurance annulation + interruption de séjour, contrat n°4311 vous couvre hors frais d'inscription et hors taxes aériennes.

Elle vous rembourse les frais d'annulation retenus par Grand Angle selon les conditions d'annulation générales de vente (<https://www.grandangle.fr/conditions-vente>) et/ou conditions particulières de vente de votre contrat de voyage.

3/ L'Assurance annulation + interruption de séjour + assistance rapatriement (multirisque), contrat n°4312.

4/ L'assurance complémentaire CB, contrat n°4313 vous est proposée pour l'achat d'un séjour avec une Carte Bancaire proposant des garanties Annulation et Assistance Rapatriement (Gold Mastercard, Visa Premier, Infinite Platinum). Elle vous rembourse la franchise et la part des dommages excédant le montant indemnisé par votre assurance CB.

5/ L'assurance multirisque avec extension de garanties spéciales épidémies et pandémies, en complément du contrat multirisque n°4312 déjà existant.

Ces contrats sont souscrits pour vous auprès du groupe Assurinco. Leur tarif varie en fonction du type d'assurance choisi et du montant de votre voyage.

Se référer à notre site internet <https://www.grandangle.fr/en-pratique/etre-bien-assure>

Pour les personnes ayant leur domicile légal et fiscal hors Europe occidentale ou dans les COM, DROM, POM, Grand Angle peut leur proposer un contrat spécifique « impatriés », contrat n°2142 offrant une garantie annulation et/ou assistance rapatriement (sur demande)

Grand Angle n'intervient que comme intermédiaire entre vous et Assurinco. Il vous appartient, en cas de sinistre, d'effectuer les démarches nécessaires auprès de l'assurance.

Accès

► En train

Accès gare SNCF de Clermont-Ferrand. Trains Intercité entre Paris et Clermont, réservation obligatoire. Les horaires sont à consulter auprès de la SNCF: <https://www.sncf-connect.com/>

► En voiture

Clermont Ferrand est accessible facilement par autoroutes : A71 depuis Paris, A75 depuis Montpellier, A89 depuis Toulouse ou nationales. Vous pouvez laisser votre véhicule à Clermont Ferrand :

- Parking de la gare SNCF rue P. Sénard 04.73.90.22.90 ou www.resaplace.com/fr/parking/clermont-ferrand-6

Covoiturage

Vous pouvez mutualiser les moyens de déplacement en faisant du covoiturage. En plus d'être plus économique et écologique, ce moyen de transport vous permet de faire connaissance avec les autres participants. Avant le départ et sur demande, nous pouvons vous mettre en relation avec les autres membres du groupe qui le souhaitent. Sinon, rendez-vous sur [BlaBlaCar](https://www.bla-bla-car.com/).

Baignade

Un certain nombre de nos voyages se prêtent à la baignade, en cours d'étape ou en fin de journée. Ce serait dommage de ne pas en profiter. Nous soulignons cependant que vous êtes seuls juges de l'opportunité d'une baignade ; ces baignades se font donc sous votre responsabilité et à vos risques et périls.

Photos

Vous faites de belles photos ! N'hésitez pas à nous envoyer un CD, une clé USB, un lien Dropbox ou Wetransfer de vos plus belles photos réalisées lors de votre voyage. Le fait pour vous de nous communiquer des photos implique que vous acceptez que vos photos soient utilisées à titre gracieux sur nos différents supports (catalogue, site internet, fiche technique, etc...).

Récit de voyage

Vous souhaitez partager vos meilleurs moments du voyage et faire profiter de votre expérience la communauté de randonneurs ? Transmettez-nous votre récit et quelques photos illustrant vos propos que nous publierons pour vous sur notre blog : blog.grandangle.fr.

Tourisme responsable et durable

► Agir pour un Tourisme Responsable - label ATR

Grand Angle est un membre actif de l'association ATR « Agir pour un Tourisme Responsable », dont la conformité avec le label a été certifiée par Ecocert Environnement.

Les valeurs communes du label, partagées par tous ses membres, sont représentées par : la transparence (entre le client et l'agence de voyage), le partenariat (entre les prestataires locaux et l'agence de voyage) et la cohérence (synonyme de bonne communication au sein de l'équipe de l'agence de voyage).

Etre membre d'ATR nous engage à :

- Promouvoir un tourisme de qualité
- Respecter l'environnement, le patrimoine et les populations locales
- Sensibiliser les voyageurs aux coutumes locales
- Informer les voyageurs en toute transparence sur leurs conditions de voyage

Pour plus d'information sur l'association ATR : www.tourisme-responsable.org

► La Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés

En 2014, Grand Angle a été l'un des premiers tours opérateurs à être certifié au titre de la Charte Européenne du Tourisme Durable, créée et développée par Europarc, la Fédération des espaces protégés européens, regroupant Parcs Naturels Régionaux, Parcs Nationaux et réserves naturelles.

La Charte Européenne a pour vocation de développer sur des espaces protégés un tourisme de qualité, durable et responsable, dans le respect de l'homme et de son environnement. Etre certifié au titre de la CETD est une reconnaissance de notre engagement dans le tourisme et le développement durables ancrés sur les territoires, sur les plans économique, social et environnemental.

La certification est une attestation de la confiance que portent les Parcs à notre entreprise et à sa démarche.

Le partenaire de Grand Angle dans cette certification est le Parc Naturel Régional du Vercors, notre patrie : <http://parc-du-vercors.fr>

En savoir plus sur la Charte Européenne de Tourisme Durable : <http://www.europarc.org/sustainable-tourism/>

À EMPORTER DANS VOS BAGAGES

Équipement conseillé

Pour un maximum de confort, privilégier un système de vêtements « multi couches » : sous-vêtements chauds (collant + maillot) type "carline" ou "capilène" (fibres creuses évacuant la transpiration) + sweat ou veste polaire + veste de montagne et surpantalon avec membrane imperméable et respirante (type « gore tex » ou équivalent) pour le mauvais temps.

De façon générale et en dehors des climats et pays chauds, éviter le coton qui retient l'humidité près du corps (et sèche difficilement) au profit de matières synthétiques adaptées.

► Vêtements

- 1 pantalon de toile - short - T-shirt
- 1 pull chaud ou polaire
- 1 anorak ou veste Gore-Tex
- 1 cape de pluie
- 1 chapeau de soleil
- chaussettes
- 1 tenue de rechange confortable pour l'étape (survêtement ou jogging)
- 6 - 7 paire de chaussures de randonnée
- 1 paire de chaussures légères pour l'étape

La liste des vêtements doit être adaptée en fonction de la saison choisie.

► Matériel

- 1 paire de lunettes de soleil
- 1 couteau de poche, 1 bol ou assiette + couverts pour les pique-niques
- 1 gourde de 1 litre minimum
- 1 lampe de poche ou frontale + piles de rechange
- 1 paire de bâtons télescopiques (facultatif)
- 1 sac de couchage léger (pour certains hébergements, pas tous les soirs) et drap-sac
- affaires de toilette minimum
- petite pharmacie personnelle (élastoplaste, double peau, tricoté, etc.)
- boules "Quies" ou bouchons d'oreilles "Ear"
- papier hygiénique
- carte d'identité + contrat d'assurance
- 1 sac de couchage (garnissage en fibre creuses, léger et compressible) ou drap sac en coton, soie ou fibre polaire (couverture fournie dans les gîtes et les refuges).

Bagages

- 1 sac à dos de 35/40 litres minimum, muni d'une ceinture ventrale.
- 1 sac de voyage souple (valises rigides exclues) pour contenir les affaires de rechange à confier aux transporteurs. Attention ! 1 seul sac ne dépassant pas 10 kg, tout surplus sera refusé ou surtaxé.

INFORMATIONS PRATIQUES

Climat

Climat de moyenne montagne avec forte influence océanique. Frais au printemps, chaud en été, mais la chaleur est tempérée par l'altitude. Beau temps en général en automne.

Bibliographie – cartographie

- Guide Vert Michelin "Auvergne"
- Guide Bleu "Auvergne" Ed. Hachette
- Auvergne terre de volcans, G Joberton, Ed De Borée
- Auvergne romane, B Craplet, Ed Zodiaque
- Traditions d'Auvergne, A Pourrat, Ed Marabout

Parc des Volcans d'Auvergne

Le Parc des Volcans d'Auvergne a pour vocation la préservation et la valorisation des patrimoines naturels, culturels et paysager en favorisant des actions de protection et un développement économique et social du territoire misant sur ces ressources locales...

La richesse des parcs naturels régionaux réside dans la transversalité dont ils font preuve, en intégrant les enjeux de biodiversité à leurs projets de territoire. Leurs missions (article R333-4 du Code de l'Environnement) sont complémentaires : la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager, la contribution à l'aménagement, ainsi qu'au développement économique et social du territoire, à l'accueil, l'éducation et l'information, l'expérimentation, l'innovation.

<http://www.parcdesvolcans.fr/>

Classement UNESCO

La Chaîne des Puys, chapelet de volcans endormis depuis au moins 8000 ans en Auvergne, a été classée le 2 juillet 2018 par l'UNESCO au patrimoine mondial. Outre ses 80 volcans âgés de 8400 à 95000 ans, le classement porte également sur la faille de Limagne, vieille de 35 millions d'années et qui descend jusqu'à 3000 mètres dans les entrailles de la Terre. « Le site illustre de manière exceptionnelle le phénomène de rupture continentale - ou rifting -, qui est l'une des cinq principales étapes de la tectonique des plaques », explique encore l'UNESCO. Ce « haut lieu tectonique », situé à l'ouest de Clermont-Ferrand dans le parc des volcans d'Auvergne, regroupe une collection de sommets aux formes pures, très peu érodées, sur un axe nord-sud d'environ 32 km de long et 4 km de large. En forme de cône, de dôme ou de cratère, ces jeunes volcans sont considérés comme « endormis » mais les vulcanologues n'excluent pas qu'ils se réveillent un jour. Parmi les édifices naturels les plus emblématiques, le Puy de Dôme, point culminant à 1465 mètres qui a donné son nom au département, et le Puy de Pariou avec son cratère typique de volcan de type strombolien.

Les randonnées se déroulent dans la zone du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et à ce titre toute activité se doit d'en respecter la charte, notamment en terme de protection : respect du patrimoine naturel, respect du patrimoine culturel et des habitants, respect des ressources naturelles (eau, sols, habitats, faune, flore, climat). Il est important de bien suivre les sentiers et de respecter les recommandations locales pour la protection de cette zone, respect des animaux (ils sont chez eux) et des plantes que l'on ne cueille pas (une fleur arrachée ne repousse pas !).

L'Auvergne est une immense terre de pâturages, notamment pour la fabrication du fromage, ici le Saint-Nectaire, merci de respecter les troupeaux et les clôtures. Lutte contre les pollutions et tous les impacts sur l'environnement : on rapporte tous ses détritiques dans les containers prévus à cet effet.